

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**  
**CNW – CODE 01 + hebdomas régionaux**

## **Le gouvernement du Québec lance un appel de projets pour favoriser le vieillissement actif des personnes âgées**

**Québec, le 13 février 2017.** – Dans le but de soutenir les municipalités engagées dans la démarche Municipalité amie des aînés (MADA), le gouvernement du Québec lance un appel de projets pour améliorer, rénover ou construire des infrastructures qui répondent aux besoins des personnes âgées, dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités – Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA).

La ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation, M<sup>me</sup> Francine Charbonneau, ainsi que le ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal, M. Martin Coiteux, en ont fait l'annonce aujourd'hui.

Depuis 2010, le ministère de la Famille et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire soutiennent financièrement des projets d'infrastructure et d'aménagement dans le cadre de ce programme. Grâce à cette collaboration, divers projets sont possibles : faciliter l'accès aux édifices municipaux (par exemple par l'installation de rampes d'accès et d'ascenseurs dans des centres communautaires), installer des modules d'exercice à l'extérieur, aménager des parcs ou des sentiers pédestres, etc.

### **Citations :**

« Souvent, il ne faut que quelques améliorations bien pensées pour que les personnes âgées puissent plus facilement utiliser l'équipement dans nos municipalités. En nous adaptant à leur réalité, nous leur permettons de demeurer actives, chez elles, dans leur communauté. Toute la population bénéficie de ces projets. »

*Francine Charbonneau, ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation*

« Pour favoriser le vieillissement actif et en santé de nos personnes âgées, il est important de mieux équiper nos municipalités. Le gouvernement du Québec est fier de soutenir les municipalités et d'investir dans des projets qui permettent à nos aînés de demeurer actifs et en santé le plus longtemps possible, que ce soit par l'activité physique, le bénévolat ou le mentorat. »

*Martin Coiteux, ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Montréal*

### **Faits saillants :**

- Les municipalités qui ont adopté une politique et un plan d'action s'inscrivant dans la démarche MADA sont admissibles au programme.
- Les municipalités dont le plan d'action est échu depuis moins de 24 mois et celles qui effectuent présentement une mise à jour de leur plan d'action sont aussi admissibles.
- Les projets doivent toucher des infrastructures de propriété municipale utilisées par les personnes âgées et qui répondent à leurs besoins et attentes. Les infrastructures doivent correspondre à l'une des grandes catégories suivantes :
  - amélioration, rénovation et construction de bâtiments;
  - infrastructures récréatives et de loisirs;
  - mobilier urbain et voirie.
- Les demandes de financement devront être présentées au plus tard le 9 juin 2017.

- Les municipalités doivent soumettre leurs demandes d'aide financière au sous-volet 2.5 du PIQM par l'intermédiaire du Portail gouvernemental des affaires municipales et régionales.
- L'annexe 1, le rapport de consultation produit dans le cadre de la démarche MADA comprenant la détermination des besoins des aînés de la municipalité, une copie de la politique concernant les aînés, le plan d'action MADA ainsi que la résolution d'adoption du conseil municipal relative à la politique concernant les aînés et son plan d'action MADA doivent être joints à la demande d'aide financière, en vue de son analyse.

**Lien connexe :**

Section Infrastructures, PIQM volet 2, du site Web du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire :

[www.mamot.gouv.qc.ca/infrastructures/programme-dinfrastructures-quebec-municipalites-piqm/piqm-volet-2/](http://www.mamot.gouv.qc.ca/infrastructures/programme-dinfrastructures-quebec-municipalites-piqm/piqm-volet-2/).

– 30 –

**Sources :**

Marie-Pier Richard  
Attachée de presse  
de la ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'intimidation  
et ministre responsable de la région de Laval  
418 528-7100, poste 2656

Marie-Ève Pelletier  
Directrice des communications et attachée de presse  
Cabinet du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire,  
ministre de la Sécurité publique et  
ministre responsable de la région de Montréal  
418 691-2050